



**FÉDÉRATION
DES FINANCES**
Section du Morbihan

Compte-rendu du CHS-CT du 4 octobre 16

Ordre du jour

1. Approbation des PV de la réunion du 19/04/16 (VOTE)
2. Nomination du nouvel assistant de prévention
3. Organisations des visites de sites
4. Étude et analyse des rapports de visite de l'ISST, des fiches d'accident du travail, des annotations du registre hygiène et sécurité et des fiches de signalement émis depuis le CHS-CT du 09/06/2016
5. Propositions d'actions sur le budget (VOTE)
6. Point sur les missions d'accompagnement de services : trésorerie de Port-Louis, SIE de Vannes Remparts
7. Point immobilier : Projet Troadec, Déménagement SPF de Vannes, Installation du PCR
8. Questions diverses

Approbation des procès verbaux antérieurs

Après lecture des déclarations liminaires et commentaires, les représentants du personnel avaient à se prononcer sur les PV de CHS-CT du 19/04/2016. Compte tenu, des modifications et corrections non acceptées par la Direction, essentiellement d'ailleurs sur ses propres propos absents du PV, **FO Finances 56** et les autres organisations syndicales **ont voté CONTRE ce PV.**

On peut noter néanmoins, une petite amélioration dans la restitution des PV, on progresse doucement, encore un effort et nous serons dans le cadre réglementaire prévu !

Nomination du nouvel assistant de prévention

Mr Yvan Fertil, est proposé par la DDFIP 56 en remplacement d'Erwan Hautin.

Nous souhaitons bon courage et bonne chance à Yvan, mais malheureusement nous ne pouvons nous satisfaire de cette nomination qui n'a pas fait l'objet d'un appel à candidature à l'ensemble du personnel du département. Par ailleurs, il a fallu à nouveau attendre la veille de la réunion pour avoir connaissance de la lettre de mission de l'assistant de prévention. **Inadmissible**, quand on sait que les documents préparatoires doivent être transmis une semaine avant à minima. **Inadmissible** également, que le cadrage d'emploi de la mission se limite **à un temps partiel à 50 %**. Une telle mission, pour des départements similaires et le notre exige un emploi à temps plein, d'autant plus que le contexte du Morbihan, qui ne dispose plus de médecin de prévention est déjà fragilisé.

La Direction encore une fois, préfère prendre une posture de contournement plutôt que de mettre les moyens sur la prévention et l'accompagnement de son personnel.

Ce point de l'ordre du jour a permis également de rappeler les difficultés pratiques des agents du Morbihan pour rencontrer le médecin de prévention. Une permanence à Quimper un jour par mois, est loin d'être satisfaisante.

FO Finances 56 et l'ensemble des organisations syndicales, ont voté une délibération exigeant un temps plein pour la mission et déplorant le mode de nomination. La délibération sera transmise aux Fédérations pour une évocation en CHS-Ministériel.



Visites de sites

Le calendrier des prochaines visites de sites qui seront effectuées par le CHS CT a pu être arrêté pour les prochains mois.

Sont ainsi proposés :

- Le CFP de Pontivy , le 7 novembre
- La trésorerie de Vannes Ménimur, le 14 novembre
- Le SIP d'Auray, le 17 novembre
- La CFP de Port-Louis, le 5 décembre
- Le SIP de Vannes Golfe, le 9 janvier 17
- Le SIE de Vannes Remparts, le 16 janvier 17

Par ailleurs la date du prochain CHS CT est fixée au 19 janvier 2017.

N'HÉSITÉZ PAS A SAISIR
VOS REPRÉSENTANTS FO Finances 56
SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT
À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

Fiches accidents de travail, fiches de signalements et registre hygiène et sécurité

- Rapport de l'ISST sur la visite de la Direction (bd de la paix)

Il est relevé que le nombre d'agents habilités aux manègements des extincteurs est trop faible. Quelques cas d'engorgements ou de petites mises aux normes ont également été relevés. Dans l'ensemble, le service Logistique a remédié aux problèmes rencontrés, dommage que le rapport transmis ne soit pas mis à jour des travaux effectués !

- Fiches d'accident de travail : 1 seule fiche a été présentée

- Registre santé et sécurité au travail: 3 annotations au registre ont été évoquées : accès au parking de la cité pour les personnels en situation de handicap, dépassement d'encaisse sur la trésorerie de Belz, ouvertures des fenêtres sur l'HDF de Lorient.

- Fiches de signalements :

Encore une fois, on déplorera que toutes les fiches de signalements ne soient pas transmises à tous les acteurs en temps et heures. Notamment quand il s'agit de fiches sensibles à connotations particulières.

- plusieurs fiches de signalements concernaient des atteintes ou insultes à des agents des services, elles ont fait l'objet de l'envoi d'une lettre de mise en garde et d'un soutien aux agents.
- une fiche concernait une altercation entre collègues . Un protocole particulier a été mis en place dans ce cas, avec audition des agents, et transmission du dossier pour suite à la DG.
- une fiche, portait plus gravement atteinte à un agent, en faisant état de menaces de mort très explicites. Et bien malheureusement cette fiche était justement absente des documents de ce CHS-CT. C'était sans compter, sur la célérité des représentants **FO Finances 56**, qui ont pu retrouver la fiche enfouie dans les archives du site Mioga. Cette fiche a donc pu être communiquée aux autres représentants et ainsi être évoquée. Nous ne pouvons dans ce dossier, nous satisfaire d'une "petite lettre de mise en garde", **pour FO Finances 56, un dépôt de plainte de la Direction s'impose à minima, ainsi qu'une saisine du procureur.** Une demande insistante a donc été faite à la Direction, afin de prendre les mesures qui s'imposent .

D'autant plus que ce fait est à rapprocher des propos inadmissibles tenus récemment par le Président du Conseil départemental du Morbihan, qui se permet de critiquer par voie de presse la probité et le sérieux des agents de la DDFIP du Morbihan. Face à tels propos, et au climat général de contestations des fonctionnaires, la Direction se doit de rester ferme et vigilante, et de défendre ses personnels.

FO Finances 56 préconise aux collègues qui se retrouveraient confrontés face à des menaces ou atteintes à leur personne de :

- transmettre une copie de leur fiche de signalement aux représentants du personnel en CHS-CT ou syndicat.
- d'indiquer dans la fiche de signalement si un dépôt de plainte éventuel est ou sera effectué.
- de porter plainte systématiquement si le contexte ou le ressenti de l'agent l'exige.

BUDGET

Une fois encore malgré les demandes répétées des représentants des personnels, les documents ont été transmis trop tardivement pour en permettre un examen objectif et constructif.

En conséquence **FO Finances 56** a préféré s'abstenir sur l'emploi des crédits budgétaires et en laisser la responsabilité à la Direction. Cette position a été partagée par les autres OS, et nous nous sommes tous étonnés d'ailleurs de voir **des lignes budgétaires engagées alors que le précédent CHS-CT avait pourtant émis un avis défavorable**. **FO Finances 56** fera part de ses préoccupations sur ce point à la Fédération des finances pour que la question soit évoquée au prochain CHS-Ministériel.

Face à la protestation des OS, la Direction a préféré surseoir, non sans ironie, à l'arrachage de la haie de Phelloderme, **budgetée quand même pour 19000 € !!**

Les actions suivantes ont donc été retenues par la seule DDFIP 56 :

- matériel de sécurité pour les agents techniques : 300 €
- mise en place d'un système lumineux à l'accueil du HDF de Lorient : 2739 €
- extension détection incendie HDF de Lorient : 2018 €
- Stores du CFP Gourin : 3422 €
- divers mobiliers : 9000 €
- remplacement de petits matériels informatiques : 1500 €

FO Finances 56 a suggéré la mise en place d'un protocole souple pour les demandes de matériel adapté pour les personnels. N'ayant plus actuellement de médecin de prévention en fonction, nous suggérons que ce soit l'assistant de prévention qui soit le relais et le filtre de telles demandes, sans attendre une consultation (qui s'avère compliquée) du médecin du Finistère. Cette suggestion semble voir été retenue par la DDFIP .

Point sur les missions d'accompagnement des services

CFP de Port-Louis

Dans l'attente d'un rapport détaillé qui sera produit au CHS-CT de janvier 17 par le cabinet 360 RH ; et d'une visite de site CHS CT programmée en décembre, la DDFIP nous a rappelé les actions mises en œuvre au CFP de Port Louis.

2 axes ont fait l'objet d'un appui

- l'axe management avec des visites régulières des cadres de la direction
- l'axe Métiers avec une redéfinition des missions, des priorités et des responsabilités.

Le constat est fait d'une légère amélioration ; mais les relations restent toujours tendues sur le plan relationnel entre les agents et l'encadrement.

Les représentants du personnel ont rappelé que les agents de Port Louis ont les mêmes droits que tout agent de la DDFIP 56, que ce soit en matière de congés ou en matière de droit de grève.

Le cabinet 360 RH fera un 2eme audit du personnel avant décembre.

SIE Vannes Remparts

Là aussi, 2 axes ont été mis en œuvre dans le cadre du plan d'action préconisé par le cabinet 360 RH.

- un axe management : entretien des 4 encadrants par Mme Etienne, encadrement et soutien renforcé, référent technique assuré par les 2 cadres A qui encadrent les IFU. Leur maintien dans le service est cependant posée, étant en surnombre, ils n'ont pas vocation à rester à ce poste.
- l'axe Métiers c'est surtout axé sur la mise à niveau d'un support documentaire important ??

POINT SUR L'IMMOBILIER

Deux projets de réimplantations de services ont été présentés : le SPF de Vannes et le PCR (Pôle de contrôle revenus/patrimoine).

La réimplantation du SPF

Le SPF a été réinstallé dans ses nouveaux locaux à la fin septembre, selon les modalités précédemment détaillées en groupe de travail.

L'implantation du PCR

L'installation du PCR s'est faite selon le même protocole. Dans ce service les agents arrivant de plusieurs services voir même d'arrivée suite à mutation, l'installation s'est faite plus tranquillement. Quelques petits soucis de démarrages, d'installation ou de logiciels sont en voie de résolution.

Dossier TROADEC :

La préfecture qui pilote le projet est dans l'attente d'une deuxième offre de la SNI Grand Ouest qui a été retenue pour le projet. Au train où ça va, on s'oriente vers un déménagement pour fin 2018/début 2019 ou plus tard ! Difficile d'en savoir plus sur ce dossier, tant le manque de transparence est présent : pas de projet communiqué, pas de plans, pas de calendrier, on est même en droit de se demander si les fonds sont toujours garantis !

Sur le sujet annexe, du dossier du RIA de Troadec, difficile là aussi d'y voir plus clair. La demande des représentants des personnels restent la même ; que ce soit à la DDFIP, à la DDTM ou à la DASEN, soit, la réalisation d'une étude de faisabilité préalable à l'intégration d'un restaurant administratif dans le bâtiment de Troadec 2.

Quelque peu agacé par ce dossier qui revient pour la nième fois, le directeur nous a cependant lâché "*que nous n'aurions jamais de RIA à Troadec, et qu'il n'avait jamais soutenu ce projet*". Le directeur de la DDTM plaide le contraire, qui croire ? De plus, la participation du secrétariat général sous forme de subvention complémentaire au repas des agents des finances semblerait remise en question. Le conditionnel est là aussi de mise, les administrations semblant se renvoyer la patate chaude !!

Site Jérôme d'Arradon :

Le 1^{er} appel d'offre pour la réfection du site de Jérôme d'Arradon s'étant révélé infructueux, un 2eme appel sera nécessaire.

Questions diverses

La séance de *Questions diverses* a porté essentiellement les nouveaux modes d'organisation du travail au sein des SIE.

Le SIE préfigurateur était Lorient, avec une équipe à compétence transverse, une équipe à dominante gestion et recouvrement forcé et une équipe à compétence comptabilité.

3 autres SIE ont adopté depuis cette organisation de manière progressive (Lorient Sud, Vannes Golfe et Auray). La nécessité de renforcer l'encadrement est apparue, 1 A ou 1 A+ par équipe pour assurer le management et le soutien technique.

Un point important et problématique est la désectorisation entre les 3 équipes. Difficile de s'y retrouver, le maintien de la sectorisation géographique apparaît comme une évidence du moins pour certaines tâches.

A l'instar de ce qui se fait dans d'autres départements ou ce qui s'est fait sur d'autres services (cellule IDL, cellule IR), les agents trouvent le travail bien moins intéressant en pôle gestion et transverse, le travail d'exploitation de liste est contraignant et inintéressant, d'où une réelle perte de technicité.

**JE
NOUS
TOUS FO!**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ HYGIÈNE & SÉCURITÉ SUR

<http://www.financesfo.fr/>

Vos représentants **FO Finances 56** au CHS-CT : Stéphanie DANIEL et Patrick RAVACHE

FO Finances 56 et FO DGFIP 56
35 Bd de la Paix
56019 VANNES Cedex
tél : 06 80 90 22 02
mail : fo.ddfip56@dgifp.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgifp-sd.fr/056/>

